

UNIVERSITE DE LORRAINE

Audit des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2024

Conseil d'administration du 11 mars 2025



Sommaire

1. La mission du Commissaire aux comptes
2. Rappel de l'opinion 2023
3. Contexte de l'exercice 2024
4. Opinion sur les comptes 2024

LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Notre cabinet a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes de l'Université de Lorraine pour les années 2024 à 2029.
- Le commissaire aux comptes doit exprimer son opinion sur :
 - ✓ la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'établissement
 - ✓ l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et patrimoniale
 - ✓ Bilan, compte de résultat et annexe
- L'audit consiste à ...
 - ✓ examiner les comptes annuels par sondages (notion de seuil de signification)
 - ✓ apprécier les principes et les estimations retenues
 - ✓ apprécier la présentation d'ensemble des Etats financiers

... dans le respect des normes d'exercice professionnel des Commissaires aux Comptes
- La formulation de l'opinion dans le rapport du Commissaire aux comptes :
 - ✓ Une certification sans réserve
 - ✓ Une certification avec réserve(s)
 - ✓ Un refus de certifier
- Nos interventions sur les comptes 2024 :
 - ✓ Suivi des évaluations des procédures de contrôle interne et notamment des processus Recettes et Paie.
 - ✓ Audit des comptes annuels 2024 (Janvier - Février 2025)
 - ✓ Réunions de synthèse avec la gouvernance et avec les services

RAPPEL DE L'OPINION 2023

UNIVERSITÉ DE LORRAINE : OPINION SUR LES COMPTES 2023

- Certification pure et simple

+ *Observation sur les modalités de comptabilisation de la dotation de l'I-SITE LUE dévolue pour l'exercice 2022*

CONTEXTE DE L'EXERCICE 2024

UNIVERSITÉ DE LORRAINE : CONTEXTE DE L'EXERCICE 2024

Principaux faits marquants de l'exercice

- ✓ **Départ de Monsieur Frédéric Drue, Agent comptable fin 2024 et nomination de Monsieur Gilles Fluck en qualité d'Agent comptable par intérim**
- ✓ **Poursuite active de la réconciliation physico-comptable de l'inventaire**
 - L'université a tenu son engagement de poursuivre courant 2024 le travail d'inventaire précédemment initié afin de fiabiliser ses biens mobiliers figurant au bilan. En 2024, des sorties ont été réalisées pour plus de 49 M€ en valeur brute (valeur nette comptable = 0) dans le cadre de l'inventaire physique.
- ✓ **Intégration des bâtiments ARTEM 1 et Institut Jean Lamour**
 - Pour respectivement 13 813 327 € et 17 199 972 € (évaluation transmise le 17 janvier 2024)
 - La comptabilisation de ces derniers a été réalisée suite à l'analyse des valeurs estimées et à la répartition par composants des biens par la DPI (Direction du Patrimoine Immobilier).
- ✓ **Versement de 6 232 K€ dans le cadre du Contrats d'objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026. Le montant total programme est de 12 464 K€ sur la période dont 50% versés en 2024.**
- ✓ **Poursuite des projets suivants: plan de relance, plan de résilience, plan de relance immobilier, programme LUE, projets ORION, SIRIUS, PLEIADES, DEFMAL, REIL, POLARIS et commencement du projet ENACT.**

UNIVERSITÉ DE LORRAINE:
OPINION SUR LES COMPTES 2024

UNIVERSITÉ DE LORRAINE: OPINION SUR LES COMPTES 2024

Certification pure et simple avec observation sur les modalités de comptabilisation de la dotation de l'I-SITE LUE dévolue depuis l'exercice 2022, pour laquelle il n'existe pas de doctrine comptable proposée par les services de l'Etat.

Contact

Forvis Mazars

37 rue René Cassin

51430 Bezannes – France

Tel : + (33) 3 26 79 75 00

Suivez-nous :

LinkedIn:

www.linkedin.com/company/Mazars

Twitter:

www.twitter.com/MazarsenFrance

En savoir plus du www.forvismazars.com/fr

© Forvis Mazars. Tous droits réservés